



L'Informateur syndical

Le 23 janvier 2007

Le Récolte

Le 5 janvier dernier, la direction avisait tous les salariés que, suite à l'achat de SNCTEC par General Dynamics, nous avions un nouveau REER collectif SNCTEC-ExProTec. On nous demandait de signer les formulaires d'autorisation pour le 15 janvier et que le transfert de nos actifs (sommes d'argent) se feraient le 9 février prochain.

Le syndicat tient à rappeler qu'en vertu de la convention collective, nous avons adhéré au nouveau REER collectif et nous encourageons les membres à transférer leurs actifs SNC-La Récolte dans le nouveau régime. Cependant, certains membres nous ont manifesté leur désir de transférer leurs actifs SNC-La Récolte à leurs propres institutions financières et se sont plaints d'avoir essuyé un refus de la part des ressources humaines.

Le syndicat a rencontré M. Marc Therriault, directeur aux ressources humaines de l'usine, pour lui demander d'organiser une rencontre avec le responsable corporatif (à Legardeur) des bénéfices marginaux afin d'avoir plus d'information sur la nature de la transaction entre SNC-La Récolte et la nouvelle Récolte. De plus, nous lui avons demandé la tenue, dans les plus brefs délais, d'une réunion du comité de surveillance qui chapeaute notre REER collectif. Jean-Paul Thibault représente notre syndicat sur ce comité. Nous vous tiendrons au courant des prochains développements.

Qualification des métiers

Tous les membres qui détiennent les qualifications pour accéder aux métiers de l'usine à l'entretien sont priés de communiquer avec le bureau du syndicat en fournissant : diplômes, certificats d'études ou autres. Le syndicat tient à mettre à jour les dossiers des membres.

Assurances automobile et habitation

Dans le but constant d'améliorer les services aux membres, la Fédération de la Métallurgie nous offre, en partenariat avec la SSQ, Société d'assurances générales inc., un régime unique d'assurance automobile et habitation. Ce régime est une vigueur depuis quelques années, et plus de 1 125 membres bénéficient déjà d'une tarification concurrentielle et d'un service de qualité. Cette entente s'adresse aux membres, à leur famille vivant sous le même toit ainsi qu'aux personnes à la retraite.

Vous recevrez prochainement avec votre talon de paie, une brochure à cet effet. Ainsi qu'un formulaire de désistement pour ceux et celles qui ne voudront pas se faire solliciter.



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD

350, Boul. Mgr Langlois; Valleyfield (Québec) J6S 4V3



Tél.: (450) 377-7823 • Fax : (450) 377-7851 • Site web : www.snpcv.com - Courriel : snpcv.exprotec@sntec.com